

statut sont réalisés, après avoir bien vérifié si le cas qui nous est soumis n'est pas réglementé par un statut particulier.

Quant aux effets de la Loi sur la Responsabilité de la Couronne pour l'avenir, ils sont soumis aux pouvoirs souverains du Parlement. Ce dernier pourra toujours par statut, étendre ou restreindre la responsabilité de la Couronne.

Robert JODOIN.

■ ■ ■

Chronique de la Faculté

CONGRES JURIDIQUE 1964

L'idée d'un Congrès juridique réunissant des étudiants de nos diverses facultés de droit répond à un certain besoin dans notre société. Trop souvent, et on résume cette situation dans une formule devenue classique, *le droit mène à tout*, et ce qui est plus, *pourvu qu'on en sorte!* Nous voulons bien que le droit mène à tout, mais qu'il mène parfois aussi à lui-même et à son propre perfectionnement! Dans cet esprit, il nous semble naturel que des étudiants en droit sentent le besoin de se rencontrer pour réfléchir et discuter ensemble d'un certain domaine particulier de ce droit dont on a trop souvent l'impression qu'il est une science finie, arrivée, et qui n'a plus besoin d'évoluer. Notre Congrès est né de ce besoin. ...

Nous avons fait cette année des *libertés publiques* le thème de nos journées d'étude. Le programme de ces journées peut être résumé comme suit :

Conférence d'ouverture :

La protection de la personnalité humaine par le droit privé et le droit public, par Me Pierre Azard.

Panel :

La liberté de presse et l'administration de la justice.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission no 1 : Les libertés physiques

Problème de l'emprisonnement :

- Le principe de l'emprisonnement; ses causes; la détention préventive; la détention pour fins d'interrogatoire; la détention en vertu de la Loi du Coroner;
- modes de détention : prison et châtement, liberté surveillée, cautionnement;
- le statut du libéré de prison; le pardon absolu; l'arrêté non-coupable libéré : conservation des fiches, etc. ...

Commission no 2 : Les libertés morales

La liberté d'expression :

- la liberté de parole : nature, étendue, limites;
- la liberté de presse;
- la liberté d'expression dans le livre et le film; problème de la censure;

Le problème des minorités au Québec :

- concept de minorité; droit et garantie des droits;
- l'AANB et les garanties aux minorités; la Déclaration canadienne des Droits;
- problèmes du Québec en cette matière.

Commission no 3 : Les libertés économiques et sociales

Les "nouveaux droits de l'homme" :

- les droits économiques et sociaux : leur nécessité, leur existence;
- l'égalité de tous et le problème des monopoles et cartels;
- le droit au travail; le problème du chômage;
- le syndicalisme et les libertés fondamentales.

Commission générale : Les libertés publiques en droit canadien

- ce que sont les libertés publiques; fondements philosophiques; nécessité;

- leur existence et leur sanction en droit canadien;
- étude critique du contenu, de la valeur et de la constitutionnalité de la Déclaration canadienne des Droits;
- vers une Déclaration québécoise des Droits : sa nécessité, son contenu et sa valeur constitutionnelle.

Les *libertés publiques* offraient un champ idéal de discussion dans notre droit public pour une rencontre d'étudiants en droit. Thème d'actualité, engageant, susceptible d'entraîner de nombreuses discussions, il faisait aussi appel à des connaissances proprement techniques du droit, notamment aux questions de constructions juridiques, de constitutionnalité, etc. Sujet important au point de vue philosophique et social, il l'était aussi au point de vue strictement légal.

Nous croyons que le Congrès juridique fut un succès, et notons qu'une publication prochaine doit venir concrétiser et diffuser ses résultats.

Notre Congrès fut un événement important; nous souhaitons qu'il y ait un Congrès juridique 1965 !

François CHEVRETTE.

■ ■ ■

GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats et Procureurs

612 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Tél.: 288-9161

SPECTOR & SCHECTER

Avocats et Procureurs

J. J. Spector, C.R.
Suite 1406, 1255, rue Université, Montréal

Ben Schecter, C.R.
UN. 8-1801